

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY  
TENUE À MONTMAGNY LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 2009 À 20H30 À  
LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :**

**MESDAMES**

- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- MARIE-EVE PROULX, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

**MESSIEURS**

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- ANDRÉ CLAVET, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- JEAN-GUY DESROSIERS, Ville de Montmagny
- GILLES GIROUX, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- YVES LAFLAMME, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- LÉON LAVERDIÈRE, municipalité de Lac-Frontière
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- PIERRE THIBAUDEAU, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MARCEL CATELLIER, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement et Mme Julie Roy, chargée de projets municipaux et responsable des dossiers légaux.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la session ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

**2009-11-12**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY  
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le projet d'ordre du jour pour la session du 25 novembre 2009 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
  - 3.1 Session du 17 novembre 2009
4. RENCONTRE
  - 4.1 Proposition pour janvier et février 2010
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
  - 5.1 Budget 2009
    - 5.1.1 Adoption des prévisions budgétaires 2010
  - 5.2 Fermeture des bureaux pendant la période de Noël
  - 5.3 Party de Noël des employés
  - 5.4 Dates des réunions du Conseil de la MRC de Montmagny pour l'année 2010
  - 5.5 Projet PLACE BÉLANGER
    - 5.5.1 Dépôt des soumissions pour le lot 2.2
    - 5.5.2 État de situation en ce qui concerne les locataires potentiels
    - 5.5.3 Recommandation de paiement n° 1 – Lot 2 – Enveloppe extérieure

- 5.6 Dépôt du rapport annuel 2008
- 5.7 Système informatique
- 5.8 Appel d'offres – Matières recyclables
- 5.9 C.P. Saint-Just-de-Bretenières
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 6.1 Biomasse forestière
  - 6.2 Gestion des oies
  - 6.3 Modification à la réglementation d'urbanisme
  - 6.4 Visite terrain de la CPTAQ
  - 6.5 Projet régionaux
- 7. CORRESPONDANCE
- 8. FINANCES
  - 8.1 Comptes de novembre 2009
  - 8.2 État des revenus et dépenses estimés au 31 décembre 2009
  - 8.3 Affectation du surplus accumulé au budget 2009 (tel que prévu)
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. ÉLECTION À LA PRÉFECTURE
  - 10.1 Dépôt des candidatures au poste de préfet
  - 10.2 Élection du préfet
  - 10.3 Dépôt des candidatures au poste de préfet adjoint
  - 10.4 Élection du préfet adjoint
- 11. AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LES COMPTES BANCAIRES DE LA MRC DE MONTMAGNY
  - 11.1 Autorisation de signatures
  - 11.2 Changement de carte de crédit
- 12. NOMINATIONS SUR LES COMITÉS
- 13. MOT DE REMERCIEMENT À M. CATELLIER ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**  
**3.1 SESSION DU 17 NOVEMBRE 2009**

**2009-11-13**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ  
 APPUYÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le procès-verbal de la session du 17 novembre 2009 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**4. RENCONTRE**  
**4.1 PROPOSITION POUR JANVIER ET FÉVRIER 2010**

La directrice générale informe les membres du conseil qu'à la séance de janvier, seront rencontrés le CLD et Communications régionales Montmagny.

**5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES**  
**5.1 BUDGET 2010**

**5.1.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010**

- CONSIDÉRANT le projet des prévisions budgétaires déposé au Conseil des maires de la MRC de Montmagny pour l'année 2010;
- CONSIDÉRANT que ces prévisions ont été élaborées à la suite des sessions de travail du Comité du budget et du Conseil des maires de la MRC de Montmagny;

**2009-11-14**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS  
 APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les prévisions budgétaires de la MRC de Montmagny pour l'année 2010 comportant des dépenses de 3 585 747 \$, des revenus de 1 871 490 \$ (incluant une affectation des surplus pour une somme de 35 000 \$), pour une répartition (quotes-parts) aux municipalités de 1 714 257 \$, soient acceptées.

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny prend également note du dépôt des prévisions budgétaires du CLD de la MRC de Montmagny (résolution n° 09-106).

**QUE** la MRC de Montmagny joigne également les prévisions budgétaires 2010 du CLD de la MRC de Montmagny en annexe des prévisions budgétaires 2010 de la MRC de Montmagny.

**ADOPTÉ**

## 5.2 FERMETURE DES BUREAUX PENDANT LA PÉRIODE DE NOËL

2009-11-15

IL EST PROPOSÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER  
APPUYÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les bureaux de la MRC de Montmagny soient fermés du mercredi 23 décembre 2009 au mardi 5 janvier 2010 inclusivement.

**ADOPTÉ**

## 5.3 PARTY DE NOËL DES EMPLOYÉS

- CONSIDÉRANT que traditionnellement, la MRC contribue au party de Noël des employés qui est prévu avoir lieu le vendredi 18 décembre 2009;
- CONSIDÉRANT qu'une contribution de 60 \$ par employé participant est habituellement fournie par l'employeur et que le club social des employés paie la différence si la facture est plus élevée;

2009-11-16

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC  
APPUYÉ PAR : M. YVES LAFLAMME

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QU'UNE** contribution de 60 \$ par employé participant, pour un total maximal de 1 200 \$ soit accordée pour le party de Noël prévu le vendredi 18 décembre 2009 au restaurant « Ô Tentations » à Cap-Saint-Ignace.

**ADOPTÉ**

## 5.4 DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY POUR L'ANNÉE 2010

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Montmagny doit fixer les dates de réunions pour l'année 2010 par résolution;

2009-11-17

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE  
APPUYÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les sessions du Conseil de la MRC de Montmagny pour l'année 2010 soient les suivantes :

- Mardi, le 19 JANVIER 2010 - Salles 211-A et B
- Mardi, le 9 FÉVRIER 2010 - Salles 236-237
- Mardi, le 9 MARS 2010 - Salles 211-A et B
- Mardi, le 13 AVRIL 2010 - Salles 236-237
- Mardi, le 11 MAI 2010 - Salles 236-237
- Mardi, le 8 JUIN 2010 - Salles 236-237
- Mardi, le 13 JUILLET 2010 - Salles 236-237
- Mardi, le 14 SEPTEMBRE 2010 - Salles 236-237
- Mardi, le 19 OCTOBRE 2010 - Salles 236-237
- Mardi, le 9 NOVEMBRE 2010 - Salles 236-237
- Mercredi, le 24 NOVEMBRE 2010 - Salles 211-A et B

**ADOPTÉ**

## **5.5 PROJET PLACE BÉLANGER**

### **5.5.1 DÉPÔT DES SOUMISSIONS POUR LE LOT 2.2**

- **CONSIDÉRANT** que le Conseil de la MRC de Montmagny a autorisé une invitation à soumissionner auprès de cinq fournisseurs pour les travaux du lot 2.2 du projet Place Bélanger;
- **CONSIDÉRANT** que les soumissions ont été déposées le 5 novembre 2009 et que les résultats sont les suivants :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix sans taxe</b>
Les Entreprises Gilbert Cloutier inc.	89 735,00 \$
Michel Gamache et frères inc.	58 181,30 \$

- **CONSIDÉRANT** que le plus bas soumissionnaire conforme est Michel Gamache et frères;

**2009-11-18**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau  
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny accepte l'offre du plus bas soumissionnaire conforme, Michel Gamache et frères inc., au montant de 58 181,30 \$ plus les taxes, pour la réalisation des travaux du lot 2.2, soit les travaux d'enlèvement des anciennes canalisations de services publics et ajout des nouvelles canalisations en eau, égout et électricité (souterrain).

**ADOPTÉ**

## **ENTENTE AVEC SOCIÉTÉ DE GESTION DES IMMEUBLES ROUSSILLON LTÉE (SGIR)**

- **CONSIDÉRANT** que la Société de gestion des immeubles Roussillon Ltée (SGIR) est propriétaire des lots 4 314 610, 4 314 611, 4 314 612, 4 314 613 du cadastre de Québec, dans la circonscription foncière de Montmagny, lesquels représentent les immeubles B (école de musique), A, C, F, G et H de l'ancien complexe immobilier Inglis;
- **CONSIDÉRANT** que ces immeubles sont annexés au lot 4 314 609 du cadastre de Québec, dans la circonscription

foncière de Montmagny, représentant le bloc D, soit la nouvelle « Place Bélanger », propriété de la MRC de Montmagny;

- CONSIDÉRANT que la MRC, la Société de gestion des immeubles Roussillon Itée et Hydro-Québec se sont entendus pour construire un raccordement commun de la rue Saint-Jean-Baptiste au socle installé entre le bloc D et le bloc B afin de permettre le raccordement électrique de leur bâtiment respectif, les coûts étant partagés de la manière mentionnée au tableau ci-après;
- CONSIDÉRANT que pour l'installation des canalisations des services publics l'une et l'autre des parties doivent se donner mutuellement des servitudes;

2009-11-18A

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le partage des dépenses s'effectuera de la manière suivante :

Description	Frais estimés pour les deux parties (Ensemble)	Frais MRC	Frais SGIR	Frais estimés réels Résultats
Plan et devis Hydro-Québec	2 000,00 \$			2 000,00 \$
Partie commune estimée par Dessau	64 000,00 \$			30 166,50 \$*
Partie MRC – Socle au cabinet électrique		4 000,00 \$	9 000,00 \$	
Frais Hydro-Québec	4 740,00 \$			4 740,00 \$
<b>Total</b>	<b>70 740,00 \$</b>	<b>4 000,00 \$</b>	<b>9 000,00 \$</b>	<b>36 906,50 \$</b>
Coûts assumés par la MRC (tarif fixe)				17 500,00 \$
Solde assumé par SGIR, laquelle devra également assumer les coûts supplémentaires, s'il y a lieu, lors de la réalisation des travaux				19 406,50 \$
Chaque partie assume ses frais de raccordement du socle à la chambre électrique de son bâtiment				

**D'ACCORDER** à la Société de gestion des immeubles Roussillon Itée une servitude de passage d'une conduite électrique sur le lot 4 314 609 en contrepartie de servitudes de passage de conduites électriques, d'égout et d'aqueduc sur le lot 4 314 610.

**D'AUTORISER** le préfet et la directrice générale à signer la convention de partage des frais mentionnés ci-haut et les servitudes nécessaires pour l'installation des conduites de services publics.

**ADOPTÉ**

#### 5.5.2 ÉTAT DE SITUATION EN CE QUI CONCERNE LES LOCATAIRES POTENTIELS

Les discussions avec les locataires potentiels se poursuivent et les plans se précisent en fonction des besoins.

5.5.3 RECOMMANDATION DE PAIEMENT N<sup>o</sup> 1 – LOT 2 – ENVELOPPE EXTÉRIEURE

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a accordé un contrat à l'entreprise KAMCO inc. pour la réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment Place Bélanger pour une somme de 637 000 \$, taxes incluses;
- CONSIDÉRANT la recommandation de paiement n<sup>o</sup> 1 de l'architecte pour une somme de 72 780,33 \$;

2009-11-19

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY  
APPUYÉ PAR : M. YVES LAFLAMME

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise le paiement d'une somme de 72 780,33 \$, taxes incluses, à l'entreprise KAMCO inc. conformément à la recommandation de paiement des professionnels mandatés pour la surveillance du projet.

**ADOPTÉ**

5.6 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2008

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel 2008 sur les principales activités réalisées par l'équipe de la MRC de Montmagny;

2009-11-20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET  
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil des maires de la MRC de Montmagny accepte le rapport d'activités annuel 2008 de la MRC de Montmagny et que celui-ci soit transmis au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir pour fin de subvention.

**ADOPTÉ**

5.7 SYSTÈME INFORMATIQUE

- CONSIDÉRANT le rapport demandé et reçu suite au processus de virtualisation des données de la MRC et des problèmes informatiques importants rencontrés;
- CONSIDÉRANT également les craintes soulevées en matière de copie de sécurité et de relève dans un autre site;
- CONSIDÉRANT la recommandation relativement à la firme EBR, compte tenu de son expertise et de sa connaissance du réseau commun de fibre optique;
- CONSIDÉRANT les équipements proposés en vue de régler les problèmes rencontrés afin de stabiliser le réseau informatique, de mieux structurer les copies de sauvegarde et d'assurer une relève des données hors-site;

2009-11-21

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU  
APPUYÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise les achats indiqués au tableau :

- soit une somme de 24 163 \$, plus les taxes, pour l'achat d'équipements;
- soit une somme budgétaire de 10 000 \$ pour l'installation;

		Plus taxes
Centre de services partagés gouv. du Québec	Serveur IBM modèle de base 3650M2 (hardware seulement)	11 293,89 \$
À confirmer	Une licence Windows serveur (pour cinq serveurs virtuels)	2 110,00 \$
À confirmer	Logiciel Back Up exec (estimation large)	2 744,00 \$
Centre de services partagés gouv. du Québec	Switches (en remplacement des D-Link et Trednet actuelles)	3 018,00 \$
Informatique EBR Inc.	Solution back up (tape, cassettes, etc.)	4 998,00 \$
Informatique EBR Inc.	Coût forfaitaire travaux de mise en place et configuration du serveur	4 845,00 \$
Informatique EBR Inc.	Temps requis pour le transfert des données	N/D
Informatique EBR Inc.	Travaux en lien avec l'installation et la configuration des logiciels d'application Windows server 2008, BackUp exec, VmWare gratuit, etc.	N/D
Informatique EBR Inc.	Travaux en lien avec l'installation et la configuration des logiciels pour chacune des applications en exploitation (probablement le fournisseur CIB, AZIMUT) (évaluation, gestion, géomatique)	N/D
Informatique EBR Inc.	Travaux en lien avec les postes de travail des usagers (habituellement entre 15 à 30 minutes par poste) environ 30 postes à 80 \$/h	1 200,00 \$
Informatique EBR Inc.	Travaux en lien avec l'installation des imprimantes (environ 15 minutes par imprimante et photocopieur à 80 \$/h)	N/D
Informatique EBR Inc.	Autres travaux non identifiés sur le serveur ou configuration avec Telus	125 \$/h
Commission scolaire Côte-du-Sud	Coût du personnel pour l'accès au local informatique pendant le congé des Fêtes	N/D

Coûts difficiles à estimer, car ils dépendent de plusieurs facteurs non prévisibles actuellement

**ADOPTÉ**

## 5.8 APPEL D'OFFRES – MATIÈRES RECYCLABLES

- CONSIDÉRANT que le contrat pour le traitement et le tri des matières résiduelles vient à échéance le 16 avril 2010 ;
- CONSIDÉRANT qu'il serait opportun de procéder à un nouvel appel d'offres ;

2009-11-22

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS  
 APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**DE** mandater la responsable des projets municipaux à préparer un devis de soumission, lequel sera validé par le Comité de matières résiduelles.

**D'AUTORISER** la responsable de projets municipaux, une fois le devis validé par le Comité des matières résiduelles, à demander des soumissions pour procéder au traitement des matières récupérées de onze (11) municipalités de son territoire et ce, pour une période de cinq (5) ans (option). Il est convenu que le devis prévoira que les matières collectées

porte-à-porte par les entreprises de transport seront déposées à Montmagny à un endroit que le soumissionnaire proposera. Sa responsabilité étant de les recevoir à cet endroit, de les peser et à son choix, de les pré-trier et transporter vers un autre centre de récupération ou de les transborder directement vers un centre de récupération. Ces opérations étant de sa responsabilité.

**ADOPTÉ**

#### **5.9 C.P. SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES**

Sujet reporté en attente de la position de la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières.

### **6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **6.1 BIOMASSE FORESTIÈRE**

Le lundi 23 novembre 2009 a eu lieu une démonstration de récolte et de transformation de la biomasse forestière organisée par la CGFA.

Les membres du conseil qui étaient présents et le coordonnateur à l'aménagement émettent leurs commentaires sur cette démonstration.

#### **6.2 GESTION DES OIES**

Le coordonnateur à l'aménagement fait part de l'engagement de M. Benoit Gendreau, biologiste, afin de mettre sur pied le projet d'entente spécifique sur la gestion intégrée des oies. M. Gendreau est spécialisé dans le domaine aviaire et a participé récemment à un projet d'interprétation lors du Festival de l'Oie blanche et a aussi écrit des chroniques sur la grande oie des neiges pour la ZEC de l'Oie blanche.

M. Gendreau prendra connaissance du dossier le première semaine et convoquera les partenaires de l'entente par la suite.

#### **6.3 MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME**

Aucune demande de conformité déposée.

#### **6.4 VISITE TERRAIN DE LA CPTAQ**

Le coordonnateur à l'aménagement informe les membres du conseil des commentaires que les analystes de la CPTAQ évaluent sur le terrain les propositions de la MRC de Montmagny en matière de dynamisme agricole et de zones déstructurées.

#### **6.5 PROJETS RÉGIONAUX**

**2009-11-23**

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ  
APPUYÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny, conformément aux prévisions budgétaires, verse au CLD à titre de contribution au développement de projets régionaux une aide financière à redistribuer aux intervenants selon le tableau suivant.



Organisme responsable	Projet	\$
CLD	Office du Tourisme de la Côte-du-Sud	43 750 \$
CLD	Stratégie industrielle	18 000 \$
SDEM	Communications régionales Montmagny	6 750 \$
<b>TOTAL</b>		<b>68 500 \$</b>

**ADOPTÉ**

## 7. CORRESPONDANCE

Sans objet.

## 8. FINANCES

### 8.1 COMPTES DE NOVEMBRE 2009

2009-11-23A

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau  
 APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

No.	Montant	Fournisseur
C190339	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C190340	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C190341	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C190342	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C190375	169,32	Luc Dupuis, Service d'entretien paysager
C190696	221,41	Catellier, Marcel
C190697	547,57	Bureautique Côte-Sud enr.
C190698	1 100,65	Robert Corbin & fils inc.
C190699	3 057,40	Servitech inc.
C190700	5 970,00	Subvention SHQ
C190701	5 000,00	Subvention SHQ
I190702	8 245,98	Revenu Canada
I190703	11 094,84	Ministre du Revenu du Québec
C190704	162,00	Fonds de l'information foncière
C190705	50,38	À La Rive inc.
C190706	1 440,00	Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
C190707	4 597,50	Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Riv.-du-Sud
C190708	519,23	Inspec-Sol inc.
C190709	8 716,94	Services sanitaires Roy
C190710	266,73	Peintures récupérées du Québec
C190711	126,00	École nationale des pompiers du Québec
C190712	2 625,60	Boucher, Pierre
C190713	34 692,81	Campor
C190714	75,00	La Légion royale canadienne
C190715	345,32	Lemieux Parent Théberge
C190716	395,06	Ultramar
C190717	9 990,00	Subvention SHQ
C190718	3 794,89	SSQ - Groupe financier / Ass. coll.
I190719	101,84	Télus Québec
I190720	313,74	Télus Mobilité
I190721	4 159,31	Hydro Québec
I190722	166,21	Visa
C190723	14 346,00	CRÉ de la Chaudière-Appalaches
C190724	25 000,00	Ville de Montmagny
I190725	7 692,11	Ministre du Revenu du Québec
C190726	237 533,00	CLD de la MRC de Montmagny
C190727	1 200,00	Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
C190728	1 200,00	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
C190729	461,25	Bossé, Rosario
C190730	101,91	Létourneau, Hilaire
C190731	62,00	Bolduc, Réal
C190732	120,00	Catellier, Marcel

C190733	219,46	Roy, Jacques André
C190734	135,94	Fortin, Pierre
C190735	159,00	Fonds de l'information foncière
C190736	3 004,84	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C190737	3 448,73	Bureautique Côte-Sud enr.
C190738	1 013,12	Desjardins Sécurité financière
C190739	3 091,96	SSQ - Investissement et retraite
C190740	803,35	Fédération québécoise des municipalités
C190741	240,00	La Capitale - Gestion financière
C190742	323,21	Comm. adm. de régime de retraite et d'assurance
C190743	282,19	Journal L'Oie blanche
C190744	586,74	Municipalité de L'Isle-aux-Grues
C190745	790,12	Corporation informatique Bellechasse
C190746	60,54	Montmagny Air Service inc.
C190747	261,39	Le Soleil
C190748	0,00	CLD de la MRC de Montmagny
C190749	52,99	Société canadienne des postes
C190750	2 331,98	Municipalité de Berthier-sur-Mer
C190751	738,61	Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
C190752	431,83	Municipalité de Lac-Frontière
C190753	4 964,07	Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Riv.-du-Sud
C190754	1 019,15	Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
C190755	280,07	Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
C190756	948,80	Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
C190757	1 258,42	Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
C190758	574,06	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
C190759	77,88	Microplus et Dumoulin Montmagny
C190760	3 895,94	Municipalité de Cap-Saint-Ignace
C190761	332,87	Imprimante Rive-Sud
C190762	1 285,18	Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
C190763	2 535,44	Municipalité de Saint-Francois-de-la-Rivière-du-Sud
C190764	7 286,66	Groupe de Géomatique Azimut inc.
C190765	302,00	Ville de Montmagny
C190766	107,42	La Petite Caisse
C190767	64,50	Labrador Laurentienne inc.
C190768	313,75	Restaurant 51
C190769	575,66	Inspec-Sol inc.
C190770	479,98	MRC de Bellechasse
C190771	66,60	Fleuriste La Rose des vents
C190772	7 218,36	Michel Gamache & Frères inc.
C190773	37,45	L'Épi d'or - Boulangerie pâtisserie
C190774	27 456,77	Servitech inc.
C190775	24 646,20	Transport collectif de la MRC de Montmagny
C190776	9 543,56	Services sanitaires Roy
C190777	26,20	Aubé, Luca
C190778	6 153,95	Richard Pelletier, Plans d'architecture
C190779	3 188,72	Télus Québec
C190780	998,95	Groupe conseil Génicom
C190781	1 054,05	Peintures récupérées du Québec
C190782	329,04	Evolutra Corporation
C190783	194,15	IDC Informatique
C190784	2 780,46	Tremblay Bois Mignault Lemay, Avocats
C190785	1 152,25	Michel Proulx Meubles
C190786	364,19	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C190787	78,02	Langlois, Carbonneau (S.E.N.C.)
C190788	294,60	Boucher, Pierre
C190789	900,00	Chayer, Yves
C190790	2 277,57	CFER de Bellechasse
C190791	102,77	Caron, Clément
C190792	2 058,86	Grenier, Benoît
C190793	3 792,04	SSQ - Groupe financier / Ass. coll.
C190794	1 400,41	René Samson inc., ent. électricien
C190795	114 786,21	Campor
C190796	96,06	Québec Linge, service d'uniformes
C190797	395,06	MRC de Kamouraska
C190798	121,18	Hallé, Laurence
C190799	506,90	Centre de services partagés du Québec

C190800	8 172,84	Loews Le Concorde
C190801	56,38	Laurent Bouffard Sports inc.
C190802	169,31	Les Éditions Chaudet
C190803	35,84	Dicom Express
C190804	145,61	Vélo Québec Association
C190805	23 000,00	Subvention SHQ
C190806	4 566,00	Subvention SHQ
C190807	5 428,00	Subvention SHQ
C190808	10 000,00	Subvention SHQ
C190809	5 437,00	Subvention SHQ
C190810	9 361,00	Subvention SHQ
I190811	446,25	Revenu Canada
I190812	6 212,04	Revenu Canada
I190813	7 550,71	Ministre du Revenu du Québec
I190814	300,90	Hydro Québec
I190816	402,93	Télus Québec
I190817	827,37	Télus Québec
I190818	7 225,38	Ministre du Revenu du Québec
I190819	101,84	Télus Québec
I190820	369,01	Télus Québec
I190821	216,86	Visa
	<b>745 754,94 \$</b>	

**QUE** la liste des comptes à payer de novembre 2009 soit acceptée.

**ADOPTÉ**

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 745 754,94 \$.

\_\_\_\_\_  
Nancy Labrecque, directrice générale

#### **8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ESTIMÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009**

Un état révisé au 31 décembre 2009 a été déposé avec les prévisions budgétaires 2010.

#### **8.3 AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AU BUDGET 2009 (TEL QUE PRÉVU)**

- CONSIDÉRANT qu'au budget 2009, l'appropriation de 48 500 \$ du surplus accumulé était prévue;

2009-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau  
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise l'appropriation du surplus accumulé pour une somme de 48 500 \$ conformément au budget adopté;

<b>Appropriation surplus - Administration</b>	10 000 \$
<b>Appropriation surplus</b>	10 000 \$
<b>Appropriation surplus - Programmes de rénovation</b>	20 000 \$
<b>Appropriation surplus - Coupes forestières</b>	3 500 \$
<b>Appropriation surplus - Fibre optique</b>	5 000 \$

**ADOPTÉ**

## 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 10. ÉLECTION À LA PRÉFECTURE

#### 10.1 DÉPÔT DES CANDIDATURES AU POSTE DE PRÉFET

Une seule candidature déposée pour le poste de préfet pour un mandat de deux ans, soit la suivante :

- . Desrosiers, Jean-Guy.

#### 10.2 ÉLECTION DU PRÉFET

2009-11-25

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** M. Jean-Guy Desrosiers soit élu préfet de la MRC de Montmagny pour un mandat de deux (2) ans.

**ADOPTÉ**

#### 10.3 DÉPÔT DES CANDIDATURES AU POSTE DE PRÉFET ADJOINT

Deux candidatures ont été déposées pour le poste de préfet adjoint pour un mandat de deux ans, soient les suivantes;

- . Bossé, Rosario;
- . Thibaudeau, Pierre.

#### 10.4 ÉLECTION DU PRÉFET ADJOINT

- CONSIDÉRANT qu'il doit y avoir scrutin pour le poste de préfet adjoint étant donné qu'il y a plus d'une candidature;
- CONSIDÉRANT que le processus de scrutin sera le suivant :
  - . Vote secret sur un bulletin de vote qui sera spécialement remis à cet effet;
  - . Chaque maire dispose du nombre de vote indiqué dans les lettres patentes de la MRC de Montmagny et recevra donc le nombre de bulletins de vote suivant, soit :

<b><i>MUNICIPALITÉ</i></b>	<b>NOMBRE DE VOTES = NOMBRE DE BULLETINS DE VOTE</b>
Ville de Montmagny	3 votes
Municipalité de Cap-Saint-Ignace	2 votes
Municipalité de Saint-Just-de-Bretonnières	1 vote
Municipalité de Lac-Frontière	1 vote
Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet	1 vote
Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard	1 vote
Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton	1 vote
Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy	1 vote
Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	1 vote
Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire	1 vote
Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	1 vote
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	1 vote
Municipalité de Berthier-sur-Mer	1 vote
Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues	1 vote

- CONSIDÉRANT qu'un scrutin pour le poste de préfet adjoint a eu lieu et que le résultat est le suivant :

CANDIDAT POSTE DE PRÉFET	NOMBRE DE VOTES
Bossé, Rosario	4
Thibaudeau, Pierre	13

2009-11-26

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** M. Pierre Thibaudeau soit élu préfet adjoint de la MRC de Montmagny pour un mandat de deux (2) ans.

**ADOPTÉ**

11. **AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LES COMPTES BANCAIRES DE LA MRC DE MONTMAGNY**

11.1 **AUTORISATION DE SIGNATURES**

2009-11-27

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY  
APPUYÉ PAR : M. LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la Caisse populaire Desjardins de Montmagny soit informée que les personnes suivantes soient autorisées à être les signataires sur les comptes bancaires de la MRC de Montmagny (2 signatures sur 4) :

M. Jean-Guy Desrosiers, préfet  
**Ou** M. Pierre Thibaudeau, préfet adjoint

**Et**

Mme Nancy Labrecque, directrice générale  
**Ou** M. Daniel Racine, directeur général adjoint.

**ADOPTÉ**

11.2 **CHANGEMENT DE CARTE DE CRÉDIT**

2009-11-28

IL EST PROPOSÉ PAR : M. YVES LAFLAMME  
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QU'UNE** carte de crédit pour le préfet, M. Jean-Guy Desrosiers, soit autorisée et que celle de M. Marcel Catellier soit annulée.

**ADOPTÉ**

12. **NOMINATIONS SUR LES COMITÉS**

2009-11-29

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ  
APPUYÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les personnes suivantes soient nommées pour représenter la MRC de Montmagny sur les différents comités ci-dessous listés :

**COMITÉ BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

(COMITÉ MRC)

Madame Laurence Hallé  
Monsieur Jean-Guy Desrosiers

**COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Gilles Giroux	Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Monsieur Émile Tanguay (P)	Monsieur Louis Lachance
Monsieur Yves Laflamme	Madame Nancy Labrecque, secrétaire
Monsieur Jean-Paul Boivin	Madame Marie-France Bellavance

**C.C.A.**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers	Monsieur Daniel Racine, citoyen
Monsieur Rosario Bossé	

**COMITÉ FORÊT – AGENCE FORÊT PRIVÉE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Rosario Bossé  
Monsieur Daniel Racine, représentant des MRC

**COMITÉ DES DÉLÉGUÉS**

(COMITÉ MRC)

Madame Marie-Eve Proulx  
Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Pierre Thibaudeau

**COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers	Monsieur Pierre Thibaudeau
Monsieur Rosario Bossé	Monsieur André Clavet
Monsieur Réal Bolduc	

**COMITÉ SÉCURITÉ INCENDIE**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Émile Tanguay

**COMITÉ DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Pierre Thibaudeau	Madame Marie-Eve Proulx
Monsieur Jean-Guy Desrosiers	Monsieur Rosario Bossé
Monsieur Daniel Racine	

**COMITÉ DES LOCAUX**

(COMITÉ MRC)

Monsieur Gilles Giroux	Madame Nancy Labrecque
Monsieur Pierre Thibaudeau	Monsieur Daniel Racine
Monsieur Jean-Guy Desrosiers	Madame Julie Roy
Monsieur Rosario Bossé	

**OTCS**

Monsieur Daniel Racine

**COMITÉ TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ**

Monsieur Louis Lachance  
Monsieur Daniel Racine

**COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS (CCRSTQ)**

Monsieur Pierre Thibaudeau

**URLS**

Monsieur Yves Laflamme

**CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES MONTMAGNY-L'ISLET**

Monsieur Émile Tanguay

## **CRÉ CHAUDIÈRE-APPALACHES**

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a droit à deux représentants pouvant siéger au Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, dont d'office le maire de la Ville de Montmagny (à titre de municipalité de 5 000 habitants et plus);
- CONSIDÉRANT que le maire de la Ville de Montmagny, M. Jean-Guy Desrosiers, est également préfet de la MRC de Montmagny;

2009-11-29B

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ  
APPUYÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE

**QUE** la MRC de Montmagny avise la CRÉ de la Chaudière-Appalaches que les deux membres la représentant seront :

- . M. Jean-Guy Desrosiers, préfet et maire de la Ville de Montmagny;
- . M. Pierre Thibaudeau, préfet adjoint et maire de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet.

**ADOPTÉ**

### **SOCIÉTÉ DU PARC LINÉAIRE MONK**

Monsieur Gilles Giroux  
Madame Laurence Hallé

### **COMITÉ CORPORATION MISE EN VALEUR GROSSE-ÎLE**

Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Frédéric Poulin  
Madame Jeannot Boulanger (Nommée par la MRC)

### **ZIP SUD DE L'ESTUAIRE**

Monsieur Daniel Racine

### **CJE**

Madame Laurence Hallé

### **CARE MONTMAGNY-L'ISLET**

Monsieur André Clavet

### **PARC RÉGIONAL DES APPALACHES**

Monsieur Daniel Racine, membre associé

### **COBAVERS (REPLACÉ PAR ORGANISME BASSIN VERSANT DE LA CÔTE-DU-SUD)**

Monsieur Émile Tanguay

### **COMITÉ DU SUIVI – PACTE RURAL**

Monsieur Léon Laverdière  
Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Pierre Thibaudeau  
Monsieur Jean-Louis Proulx  
Monsieur Daniel Racine  
Madame Marie-Eve Proulx

### **COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE**

Monsieur Daniel Racine

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY**

2009-11-29A

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ  
APPUYÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les quatre représentants « Élus » de la MRC de Montmagny soient les suivants :

**4 représentants « Élus »**

Monsieur Émile Tanguay  
Monsieur Jean-Guy Desrosiers  
Monsieur Rosario Bossé  
Monsieur André Clavet

**4 représentants « Affaires »**

Madame Johanne Cloutier  
Madame Nathalie Bernier  
Monsieur Christian Dionne  
Monsieur Pierre Fréchette

**1 représentant « Éducation »**

Un représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny, soit la directrice générale ou l'adjoint à la direction

**Observateurs :** Monsieur Daniel Racine, MRC de Montmagny  
Monsieur Norbert Morin ou  
Madame Mireille Thibault, député  
Madame Martine Raby, CLÉ

**ADOPTÉ**

**13. MOT DE REMERCIEMENT À M. CATELLIER ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Jean-Guy Desrosiers souligne qu'il s'agit de la dernière session du conseil présidée par M. Marcel Catellier à titre de préfet et souligne le travail fait par M. Catellier au cours des quatre dernières années.

Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de Montmagny d'offrir une motion de félicitations à M. Marcel Catellier pour son travail à la préfecture de la MRC de Montmagny au cours des quatre dernières années.

**2009-11-30**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ  
APPUYÉ PAR : M. LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la présente session soit levée à 21 h 30.

**ADOPTÉ**

---

Marcel Catellier, préfet

---

Nancy Labrecque, dir. générale

